

# REVENDEICATION

# CGT

**NAO**  
**2023**

**Notre organisation dans ces négociations porte 2 objectifs réalistes et à la portée d'un groupe tel que le nôtre :**

Le 21 Mars la première réunion pour les négociations annuelles aura lieu mais c'est seulement le 04 Avril prochain que démarreront réellement les NAO pour 2023 .

La CGT tient à rappeler le gel des salaires pendant les années antérieures nous ont fait perdre du pouvoir d'achat, qui n'a jamais été récupéré.

Pire encore nos jours de RTT qui ont été monnayés à la suite de ce mauvais accord Flex, a été une opération tout Bénéf pour l'entreprise car récupérées des la première année au vu d'absence d'augmentation véritable distribuées !!



**NTN SNR**



## Le 2 ème L'Emploi

**Pour NTN SNR au 31 Janvier 2023 c'est une baisse d'effectif total de - 437 salariés dont - 394 ouvriers et moins 133 Etams par rapport au 30/11/2019 ce n'est plus acceptable ce n'est plus viable en production.**

- Quelle est la politique de fidélisation, de recrutement ?- Quel objectif d'embauche ?
- à terme, quels seront les besoins de main-d'œuvre interne, selon quelle structure de qualification et où sera t-elles située ?

**Le 1er** est d'assurer le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat de toutes les catégories tout en ne divisant pas le personnel par une politique d'individualisation de plus en plus excessive, qui fragmente les collectifs de travail. Voilà pourquoi **nous revendiquons une Augmentation Générale de 300 Euros Net à payer pour tous les salariés.**

**Nous demandons que le salaire minimum NTN SNR soit porté à 2000€ Net.** Comment accepter, dans une entreprise comme NTN SNR, qu'aujourd'hui 222 salarié(e)s soient payé(e)s au SMIC